

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°29/2024

OBJET : EDUCATION : Attribution d'une subvention à l'OCCE pour les écoles de La Condamine et Romain KNECHT – année 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18h30.
Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS/Thierry VISSIAN /Vanessa BEAUJEAUD/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO /Stephen VIALE/Clorinde MARCONI conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Serge DIGANI par Sabrina DIVRY/ Xavier JARJANETTE par Jean QUENCEZ/Nathalie DIGANI par Catherine DINI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO /Jean-Christophe CENAZANDOTTI/Gracienne DODAIN/ Michaël TRUCCHI/ Maeva THOMMERET/Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Kathy NICOLAS

Vu le code général des collectivités locales,

Considérant l'intérêt que représente l'attribution de cette subvention à l'instruction des élèves drapois.

Il est **proposé** au Conseil municipal d'autoriser le Maire ou l'Adjointe déléguée à effectuer toute opération nécessaire au versement de cette subvention d'un montant de 4500 euros réparti comme suit 2500 euros pour l'école primaire Romain Knecht et 2000 euros pour l'école primaire Pierre Cauvin

Oui cet exposé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'allouer une subvention d'un montant de 2500 euros pour l'école primaire Romain Knecht et 2000 euros pour l'école primaire de La Condamine**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 18 Procurations : 3 Votants : 21 Absents : 6

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

Fait à Drap, le 11 avril 2024
Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/04/2024
Affichage en mairie le : 16/04/2024

